

4ème Chapitre :

LA MONNAIE

« Croyez- moi, aujourd'hui comme hier le sort de l'homme se joue sur la monnaie » Jacques Rueff

Cette citation souligne l'importance qu'accordent l'actualité et les économistes à la monnaie. Apprécier l'incidence de la monnaie sur l'économie et la société et plus fondamentalement comprendre le fonctionnement des économies modernes, suppose de comprendre les phénomènes monétaires.

Section 1 : Définitions de la monnaie

La réponse n'est pas immédiate et précise car il existe plusieurs façons d'appréhender la monnaie. La diversité des visions permet de rendre compte de l'aspect multidimensionnel de l'instrument monétaire. Aussi, nous proposons de cerner, tant bien que mal, la nature de la monnaie en développant deux approches : l'approche fonctionnelle et l'approche institutionnelle.

1-1 L'approche fonctionnelle

Selon la tradition, aristotélicienne, la monnaie se définit par les fonctions qu'elle remplit. On lui reconnaît alors trois principales fonctions : Unité de compte ou instrument de mesure, intermédiaire des échanges ou moyen de paiement et réserve de valeur. Cependant, il existe également une quatrième fonction qui prend de plus en plus de l'importance : instrument de politique économique.

1-1-1 La monnaie, comme unité de compte

L'échange des biens et des services entre agents économiques nécessite une évaluation. Afin de permettre le développement de ces échanges, il est nécessaire d'adopter une seule unité de calcul- instrument de mesure des prix des biens et services- en laquelle peuvent être estimées les valeurs des biens et des services échangés : il s'agit donc d'une fonction d'évaluation.

Cette fonction d'unité de compte est une condition nécessaire mais non suffisante pour dire d'un bien qu'il est une monnaie. Il faudrait que celui-ci soit utilisé dans les transactions. En effet, en France, sous l'ancien régime, on a vu coexister deux moyens de paiement (l'écu, le franc) distincts de l'unité dans laquelle étaient libellés les prix (la livre tournois). Les transactions se réglaient par la remise de pièces d'or ou d'argent. Ce qui a amené les économistes à ne pas considérer les pièces matérialisant la livre tournois comme une monnaie car elles ne servaient pas de moyen de paiement. Aujourd'hui, l'Euro a remplacé les

monnaies nationales de la zone mais les agents économiques continuent à « compter et à mesurer » avec les anciennes monnaies.

Section 2 : Les différentes formes de monnaie

L'existence de différentes monnaies à travers le temps s'explique par des conditions sociohistoriques.

A) La monnaie marchandise : Un bien, qui présente des caractéristiques intrinsèques sert *d'équivalent général* dans les transactions marchandes. Il s'agit d'un bien accepté par tout le monde comme contrepartie dans les échanges : on parle de **monnaie marchandise**. Cette dernière doit présenter trois qualités essentielles : elle doit être durable afin d'être stockée, elle devient ainsi une réserve de valeur ; elle doit être divisible pour être utilisée comme instrument de paiement dans les transactions et servir d'unité de compte ; elle doit être relativement rare pour susciter un désir de détention. Les biens qui ont été utilisés sont très divers : bétail, coquillages, fèves, barres de sel, tabac, pierres, silex, ambre, pierres précieuses, etc.

B) La monnaie métallique : Les métaux précieux se sont rapidement imposés comme monnaie- marchandise car, davantage que les autres biens, ils sont durables, divisibles et rares (En Mésopotamie, probablement dès la moitié du III millénaire avant J.C)

En premier lieu, **la monnaie métallique** était *pesée* pour éviter les fraudes. La pesée étant lente, on est passé ensuite à une monnaie *comptée* : les lingots étaient coupés en morceaux, roulés en boules et aplaties. Mais là encore on n'a pas pu échapper à la fraude car il était facile de couler à l'intérieur des disques des métaux non précieux. Le droit de battre la monnaie est donc rapidement confié à la puissance étatique garantissant la sécurité et la valeur de la monnaie. Les pièces sont donc *frappées* en forme de pièces au sceau du prince garantissant la sécurité et la valeur de la monnaie.

C) Les monnaies fiduciaire et scripturale

En dépit du rôle considérable de la monnaie métallique, d'autres formes de monnaie coexistaient et étaient utilisées comme moyen de paiement : la monnaie fiduciaire (les billets) et la monnaie scripturale (les comptes courant)

Avec le temps, la gestion de la vérification du contenu en métaux précieux de la monnaie métallique est devenue un peu lourde. Les individus déposaient peu à peu une quantité de métaux auprès d'agents spécialisés et recevaient en contrepartie un récépissé de dépôt et la **monnaie de papier (billet représentatif)** a été donc utilisée comme instrument d'échange du fait de sa commodité.

Se rendant compte que les détenteurs de billets de dépôts ne venaient pas systématiquement retirer leurs métaux, les dépositaires ont mis en circulation un volume de billets supérieurs à l'encaisse métallique. L'émission de **billets convertibles en métal** se généralise pour se stabiliser au cours du 19^{ème} siècle autour d'un rapport de 1gr (or) à 3 (billets). Bien que convertibles, ces billets peuvent quand même être considérés comme **monnaie fiduciaire** car leur valeur dépend plus de la confiance que les détenteurs accordent aux émetteurs que de la quantité de métal qu'ils représentent. Par conséquent, si la confiance des agents vient à disparaître c'est la faillite assurée des émetteurs. Ce qui a obligé l'Etat à intervenir pour dégager les émetteurs de l'obligation de convertibilité. La monnaie se dématérialise (**billet inconvertible**) et cède le pas au crédit et à **la monnaie scripturale**.

Son nom vient du latin « *scriptura* » qui signifie *écriture*. Elle est créée par un simple jeu d'écriture dans les comptes de dépôts à vue. C'est-à-dire une monnaie créée par l'intermédiaire d'écritures comptables dans les livres des banques. Elle peut être transférée d'un compte à un autre à l'aide de trois instruments essentiels : Le chèque, l'ordre de virement et la carte de crédit. C'est en Angleterre que la monnaie scripturale se généralise. Les banquiers anglais ouvrent des comptes à leurs clients à la suite de la contraction de ces derniers de crédits pour faciliter leurs transactions commerciales. Le principe selon lequel « les crédits font les dépôts » joue alors pleinement.

D) La monnaie électronique

La monnaie électronique peut être définie comme une « valeur monétaire mesurée en unités fiduciaires et stockée sous forme électronique ou dans une puce électronique détenue par le consommateur » ou encore comme « l'ensemble des techniques informatiques, magnétiques, électroniques et télématiques permettant l'échange des fonds sans papier » (*Hachmi Aleya, la monnaie finance, 2002*). Il s'agit d'une nouvelle façon de gérer la monnaie scripturale.

Section 2 : La fonction de liquidité

1. les motifs de demande de monnaie :

Pour J. M. Keynes il existe trois motifs pour la détention de la monnaie (des encaisses) à savoir :

a. **Le motif de transaction** : du moment où les **dépenses et les recettes** des agents économiques **ne sont pas synchronisées**, ces derniers vont détenir des encaisses monétaires pour pouvoir réaliser des transactions au temps voulu et assurer les échanges courants. On admet que c'est le niveau de revenu qui détermine la demande de monnaie de transaction.

b. **Le motif de précaution** : Pour se prémunir contre les dépenses imprévues, les agents économiques vont constituer une encaisse destinée à cette fin. Ce motif s'explique donc par l'incertitude des individus quand au **degré de synchronisation** de leur entrée et sortie de fonds. On admet que pour ce motif aussi le niveau de revenu constitue l'élément déterminant.

c. **Le motif de spéculation** : ce motif caractérise la demande de monnaie keynésienne ; il répond au désir de réaliser des gains en capital (plus value) suite aux fluctuations des valeurs des titres boursiers. Cette encaisse est détenue à **des fins spéculatives. Sa valeur diminue** lorsque le spéculateur **achète** des actifs financiers notamment des obligations. Elle **augmente**, par contre lors de **la vente** de ces actifs. Dans la perspective keynésienne la demande de monnaie spéculative dépend du cours du titre. Les décisions d'achat et de vente sont guidées par les anticipations formulées par le spéculateur. Une anticipation à la hausse (baisse) de la valeur des actifs se solde par un achat (vente) de titres. Or le cours du titre est fonction inverse du taux d'intérêt. Ainsi toute augmentation de la demande des titres augmentera leur prix et se soldera par une baisse du taux d'intérêt de l'actif. On remarque donc que **l'encaisse de spéculation ne dépend pas du revenu mais du taux d'intérêt**. Deux cas peuvent se présenter :

- Le titre présente un cours élevé (son taux d'intérêt est donc faible) : dans ce cas, les agents économiques vont anticiper une baisse des cours (donc une hausse du taux d'intérêt), ils vont alors se débarrasser de leur titres à cours

élevé pour accroître leur encaisse spéculative et les racheter au moment opportun à des cours plus faible. **L'encaisse spéculative augmente.**

- Le titre présente un cours bas (son taux d'intérêt est donc élevé) : les agents économiques vont anticiper une hausse des cours (en supposant que ces derniers ne peuvent plus chuter au dessous de la valeur actuelle) et vont par conséquent acquérir le maximum de titres pour pouvoir les vendre lors de la réalisation de leur anticipation. **L'encaisse spéculative diminue (le coût d'opportunité entraîné par la détention de monnaie est élevé lorsque le taux d'intérêt est élevé).**

Ainsi, puisque les agents économiques saisissent l'opportunité du placement, leur préférence pour la liquidité est faible quand le taux d'intérêt est élevé et plus importante quand ce dernier est enregistré à la baisse.

Cependant, Keynes démontre que le taux d'intérêt ne baisse pas d'une manière continue car il existe un niveau minimum à partir duquel la demande de monnaie de spéculation devient insensible à la baisse du taux d'intérêt et la préférence pour la liquidité devient infinie. Cette situation est qualifiée de trappe à la liquidité. En d'autres termes, cette dernière est caractérisée par une situation où tous les agents économiques ont une préférence pour la liquidité découlant d'un niveau de taux d'intérêt très bas.

2. La fonction de demande de monnaie :

La demande totale de monnaie est la somme des demandes de monnaie pour motif de transaction, de précaution et de spéculation.

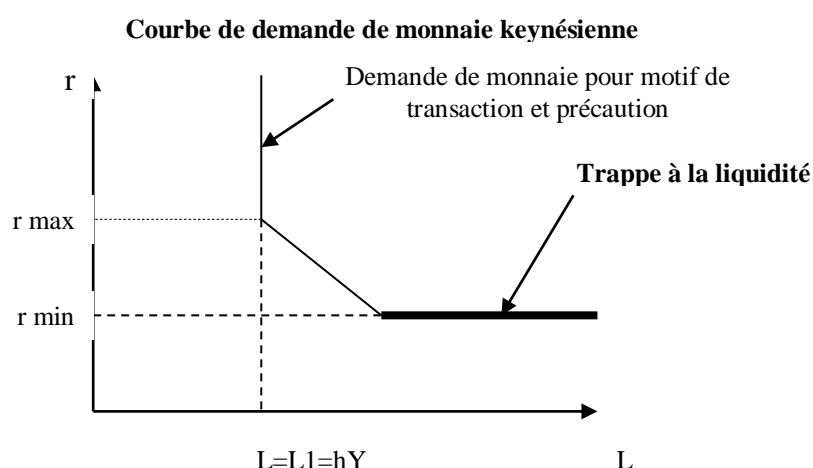
Comme la demande de monnaie pour les deux premiers motifs est fonction du revenu, alors que celle relative au motif de spéculation dépend du taux d'intérêt, la demande globale peut s'écrire comme suit :

$$M^D = L = L_1(Y) + L_2(i)$$

Avec $L_1(Y)$ est la demande de monnaie pour motif de transaction et de précaution

Et $L_2(i)$ est la demande de monnaie pour motif de spéculation $L_2'(i) < 0$ pour traduire la fonction décroissante de la demande de monnaie au taux d'intérêt

Graphiquement la fonction de monnaie se représente comme suit :



La droite horizontale indique qu'il existe un taux d'intérêt au dessous duquel les agents économiques n'éprouvent plus d'intérêt à placer leur argent liquide en titres. En effet, les cours deviennent si élevés que les détenteurs ont peur que les cours soient en leur maximum, alors ils vendent l'intégralité de leur portefeuille afin d'avoir le plus de liquidité possible c'est la trappe à la liquidité. En réalité le taux d'intérêt n'est jamais nul ni trop élevé, il varie entre « r_{\min} » et « r_{\max} »

3. l'offre de monnaie :

L'offre de monnaie émane du système bancaire et dépend de lui. En effet, elle correspond à la masse monétaire que l'État veut garder en circulation. Il utilise à cet effet divers instrument monétaires et budgétaires, nous supposons dans ce cours que l'offre est exogène c'est-à-dire que l'État peut réellement déterminer son niveau : $M^0 = \text{constante}$

À l'équilibre, sur le marché de la monnaie l'offre égalise la demande et la confrontation entre les deux nous permet de déterminer le taux d'intérêt d'équilibre.